

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

Semaine du 25 mars 2024	Conseils de classe
Mardi 26 mars 2024	Messe chrismale à la cathédrale ND de la Treille
Lundi 1 ^{er} avril 2024	Lundi de Pâques. Pas de cours
Mardi 2 avril 2024	Temps fort de Pâques
Vendredi 5 et samedi 6 avril 2024	Retraite de Confirmation à Merville
Dimanche 14 avril 2024 à 11h	Célébration du Baptême en l'église ND de Consolation Lille
Du samedi 20 avril au dimanche 12 mai 2024 inclus	Vacances de Printemps + journée récupération de la journée pédagogique + journée récupération JPO + Pont de l'Ascension
Lundi 20 mai 2024 (récupération lundi 6 mai 2024)	Journée Pédagogique. Lundi de Pentecôte Pas de cours
Samedi 25 mai 2024 à 14h	Célébration de la Confirmation en la cathédrale ND de la Treille
Jeudi 30 et vendredi 31 mai 2024	Conseils de classe
Du lundi 10 juin au vendredi 14 juin 2024 (pour les élèves allant à Lourdes)	Stage en entreprise
Du lundi 10 juin au vendredi 21 juin 2024 (pour les autres)	
Du 20 juin au 25 juin 2024	Pèlerinage diocésain à Lourdes pour les élèves de seconde
Du 24 juin au 28 juin 2024	Rapport de stage et oral

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous nous en excusons.

La présence des élèves est obligatoire jusqu'au dernier jour de l'année (la date vous sera communiquée le plus rapidement possible).

B - DEMI-PENSION

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de prise de repas au self, sur réservation via l'application Ecole Directe. Le prix du repas sera celui de la formule de restauration de l'élève au dernier trimestre (6.90 € / repas pour les Demi-pensionnaires 5 jours par semaine, 7.00 € / repas pour les DP 4 jours par semaine, 7.20 € / repas pour les DP 3 jours par semaine et 7.50 € / repas pour les externes). Les repas consommés seront facturés début juillet 2024.

C - PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE SECONDE OU SECONDE PASSERELLE **(à titre indicatif)**

- * Pour le 24 mai 2024 : Remise de la fiche d'orientation au professeur titulaire.
- * Le 3 juin 2024 : Communication de la décision définitive arrêtée en conseil de classe.
- * En cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe, il est possible de rencontrer le professeur principal pour lui faire part des observations de la famille et ceci du 3 juin au 5 juin 2024.
- * Pour le 5 juin 2024 au plus tard* : Si vous souhaitez faire intervenir la commission d'appel, vous devrez rendre au lycée la feuille d'orientation accompagnée d'une lettre cachetée adressée au Président de la commission précisant les raisons de l'appel, et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse. * sous réserve de modifications de dates officielles par le CIO.

Dès à présent, soyez convaincus que la décision prise par le conseil de classe sera dans l'intérêt de votre fils/fille en vue de son succès dans les études et de son épanouissement personnel.

Si une réorientation vers une formation non assurée dans l'établissement apparaît nécessaire, il est prudent de prendre contact dès à présent avec un autre établissement d'accueil.

PASSAGE PRIVE/PUBLIC

A TOUS LES NIVEAUX d'orientation, l'admission des élèves de l'enseignement privé sous contrat dans un établissement public, SERA CONFORME A LA DECISION PRISE PAR L'ETABLISSEMENT PRIVE D'ORIGINE.

Si vous souhaitez inscrire votre fils ou fille dans l'enseignement public, merci de vous rapprocher d'Anaïs HAVET, Responsable de niveau (anais.havet@ozanam.eu) pour initier la procédure Affelnet ou Affelmap (autres régions).

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Aurélie DEWAILLY
Directrice de Site